

Jeanne Favalier

AURIAC- DU- PÉRIGORD

La maison-forte de Ségelard,

deuxième édition -2013- revue et augmentée



LA MAISON FORTE DE SÉGELARD



La maison forte vue du Nord-Ouest, en 2012

La lumière rasante met en évidence les désordres dans la maçonnerie des murs orientés au nord corps de logis et de la tourelle

La maison forte de Ségelard est un élément remarquable du patrimoine bâti d'Auriac-du-Périgord, canton de Montignac, arrondissement de Sarlat, Dordogne (24). On peut la dater, de la guerre de Cent Ans, au XIV^{ème} ou XV^{ème} siècle.

Inhabitée depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, elle n'a guère été transformée au cours du temps : c'est un document sur l'histoire de la région. Mais elle se dégrade, elle est devenue dangereuse, et il est urgent d'intervenir pour la sauver.

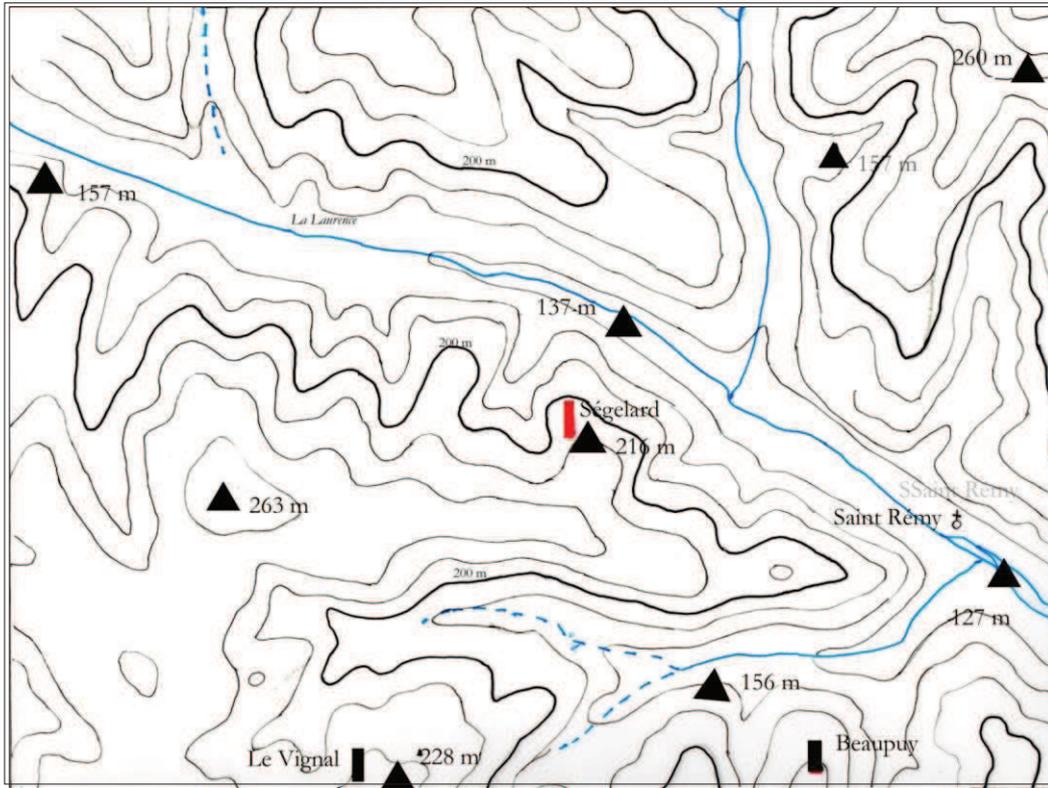
Le nom est assez fréquent dans la région ; on le trouve écrit parfois Ségalar et Ségelars. Il proviendrait d'une racine pré celtique, donc antérieure au V^{ème} siècle avant J.C. qui désignerait une hauteur¹ : s'il en est ainsi, le site a été connu et nommé sans interruption, sinon habité, depuis deux millénaires et demi puisqu'il a conservé un toponyme aussi ancien.

C'est un emplacement facile à défendre, situé sur un éperon, protégé par de fortes pentes sur trois cotés, Ouest, Nord et Est. Il domine la vallée de la Laurence qui relie Thenon à Montignac : sur une distance de 500 m à vol d'oiseau, la dénivelée est de 80 m : un tel site a probablement été fortifié très tôt.

I- Le site et la situation de Ségelard

La maison forte se dresse à une altitude de 216 m, en vue de la rivière, la Laurence, et de la route départementale 67, qu'elle surplombe de 80 m. Un chemin communal en lacets la raccorde à cette route qui la relie à l'Ouest à Thenon (3 km à vol d'oiseau), et à l'Est à Montignac (7 km). La route, comme le chemin communal, sont des créations du XIX^{ème} siècle : jusqu'à cette date, Ségelard, perché sur la hauteur, n'était facilement accessible ni du Nord, ni de l'Ouest ni de l'Est : sa position est en elle-même un élément de défense. Le seul point faible est le sud-ouest où le plateau descend en pente douce depuis l'ancienne route de Montignac à Périgueux, distante seulement de 2 km. C'est sans doute pourquoi la façade Sud ne présentait aucune d'ouverture dans les deux étages qui subsistent

¹ DAUZAT et ROSTAING, Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Paris, Guénégaud, 1989



La position de Ségelard sur un éperon escarpé



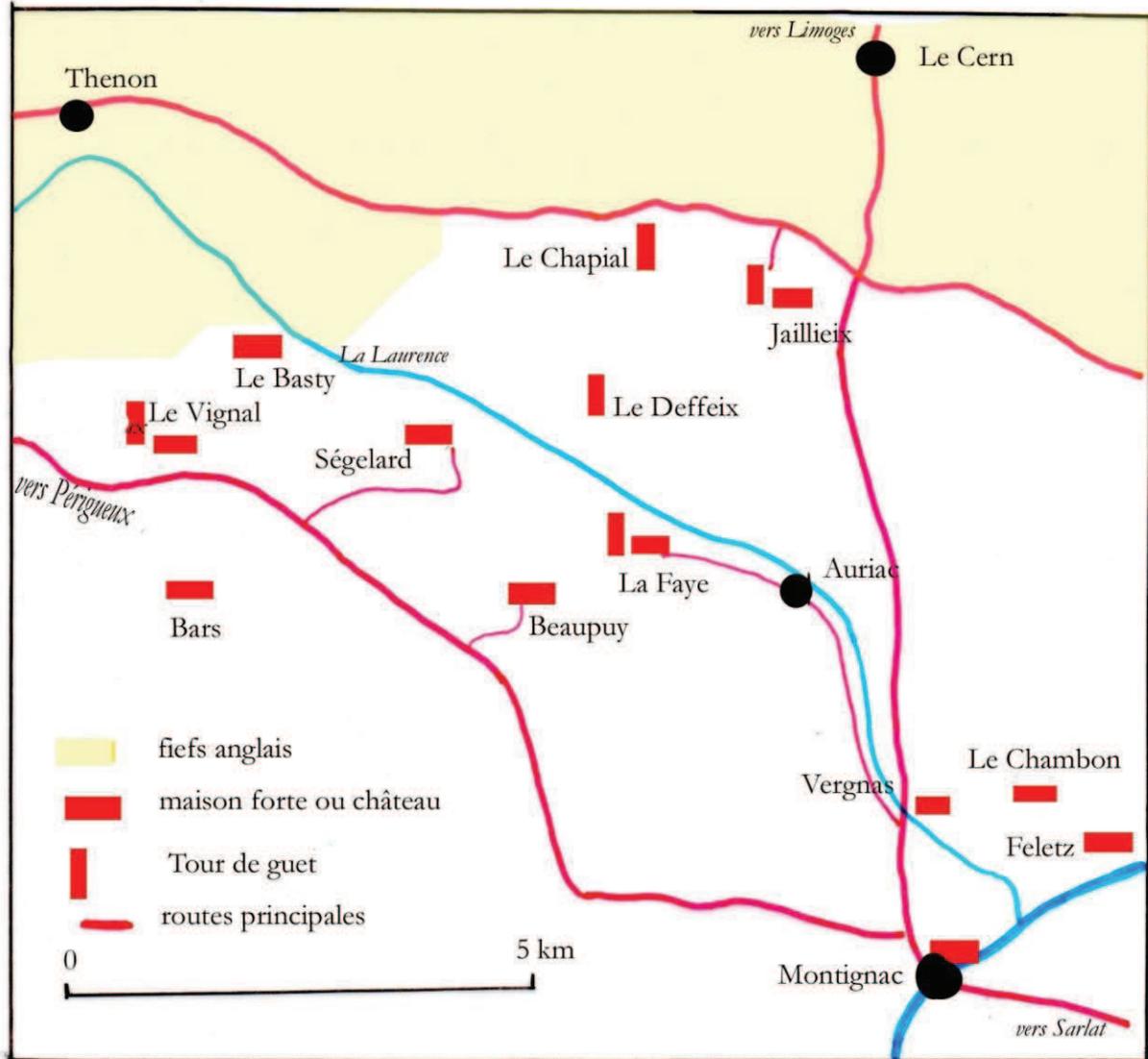
Ségelard vu du Nord Est

Ségelard est un bon poste d'observation : la vue s'étend vers l'Ouest et le Nord, qui étaient lors de sa construction des pays sous dépendance anglaise, et vers l'Est jusqu'à Terrasson, distante de 20 km. Les parties hautes de la maison forte, et de la tour de guet qui l'a peut-être précédée à cet endroit, étaient en vue directe des tours de guet du Deffeix, du Chapial, et du Vignal, éléments du système d'alerte aménagé au XIII^{ème} siècle à l'Ouest de la châtelainie de Montignac par Alphonse de Poitiers.

Au moment de la guerre de Cent Ans, Ségelard avait une importance stratégique, à la frontière entre les possessions du roi d'Angleterre et celles du roi de France : en 1152 la duchesse Aliénor d'Aquitaine avait épousé un seigneur angevin, Richard Plantagenet, qui deux ans plus tard était devenu par héritage roi d'Angleterre ; très puissant, il reste toutefois vassal du roi de France, à qui il rend hommage pour l'Aquitaine et la Normandie. En 1202, Philippe-Auguste, à la suite d'un procès féodal, confisque au nouveau roi d'Angleterre, Jean-sans-Terre, tous ses fiefs français ; en 1243, Saint Louis, petit-fils de Philippe-Auguste donne en supplément d'apanage la châtelainie de Montignac, à laquelle appartient Ségelard, à son frère Alphonse de Poitiers. Peu après, par le traité de Paris de 1259, il rend l'Aquitaine au roi d'Angleterre Henri III qui est son beau-frère, dans un but de justice et d'apaisement. Mais il excepte de cette restitution les fiefs de ses frères et les territoires ecclésiastiques, qu'il garde sous sa protection : dès lors la châtelainie de Montignac est un fief français à peu près encerclé par les possessions anglaises.

Alphonse de Poitiers, inquiet de cette situation, organise la protection de ses terres par un système de tours de guet² le long des voies d'invasion. La vallée de la Laurence en était une : Thenon, à la tête de la vallée, était un bourg fortifié anglais. Le système de défense et d'alerte de la châtelainie comprenait dans ce secteur, d'amont en aval, un premier château au Basty, (qui faisait alors partie de la paroisse de Bars), puis un poste de guet et de refuge à Ségelard, un autre à La Faye, et de simples tours de surveillance au Deffeix, dans le clocher d'Auriac et à La Garde.

² Voir la brochure *Les tours de Guet*, éditée par les Amis d'Auriac-du-Périgord



*XIV – XV^{ème} siècles : Les avant-postes de défense et d’alerte à l’Ouest de Montignac.
On voit l’intérêt stratégique de la place de Ségelard.*

Pendant près de deux siècles, de 1152 à 1337, des guerres intermittentes entre divers seigneurs, surtout le comte de Périgord, le châtelain de Montignac, et le duc d’Aquitaine roi d’Angleterre entretiennent l’insécurité dans la région. En 1337, le roi d’Angleterre se prétend légitime héritier du royaume de France : c’est le début officiel de la guerre de Cent Ans. La châtelainie de Montignac est particulièrement menacée ; elle subit des incursions anglaises, en particulier à la suite de la chevauchée du Comte de Derby vers 1346, mais de fait elle n’a été effectivement et de plein droit sous la domination anglaise que pendant un brève période, de 1360 à 1369, entre la signature du traité de Brétigny et sa dénonciation par le roi de France Charles V.

A la fin de la guerre de Cent Ans, en 1453, débute une brève période de paix et de prospérité, puis le Périgord est à nouveau ravagé au XVI^{ème} siècle par les guerres de religion, qui ont été très dures dans le pays ; la Fronde de 1648 à 1653 entretient une véritable guerre civile : les troupes du prince de Condé traversent et ravagent le Montignacois demeuré fidèle à la royauté. Pendant toutes ces périodes de trouble, les maisons fortes ont servi de point d'appui pour la noblesse militaire et de refuge pour les paysans qui tentaient en cas de danger d'y mettre en sécurité leurs personnes et leurs biens.

C'est au début de la guerre de Cent Ans, au XIV ou XV^{ème} siècle, qu'a été bâtie à Ségelard cette construction défensive qui est encore presque dans son état d'origine. Il y a peut-être eu un édifice antérieur : dans certaines conditions de végétation, le propriétaire actuel, Gérard Hartmann, a cru déceler au Sud des bâtiments du « château » des traces qui semblent correspondre à d'anciens murs. Il est possible qu'il s'agisse de la tour de guet de la Roche Focald, dont Bernard Fournioux a trouvé mention dans les archives, mais qu'il n'a pas pu localiser : en effet une famille appelée La Roche habitait Ségelard au XIII^{ème} siècle, quand a été édifié le réseau des tours de guet, et ces traces pourraient dater de cette époque, comme la tour du Deffeix, celle de Jaillieix ou la partie la plus ancienne du château de La Faye, dite « le donjon ».

2- Les seigneurs de Ségelard

Les maisons fortes étaient la résidence des petits nobles, vassaux d'un plus puissant, ici le châtelain de Montignac. Elles étaient aussi des exploitations agricoles, qui leur assuraient les moyens de subsister, grâce aux revenus de leurs terres « en réserve ³ » et aux redevances des paysans de leur petit fief.

- On distingue sur cet extrait du plan cadastral de 1813

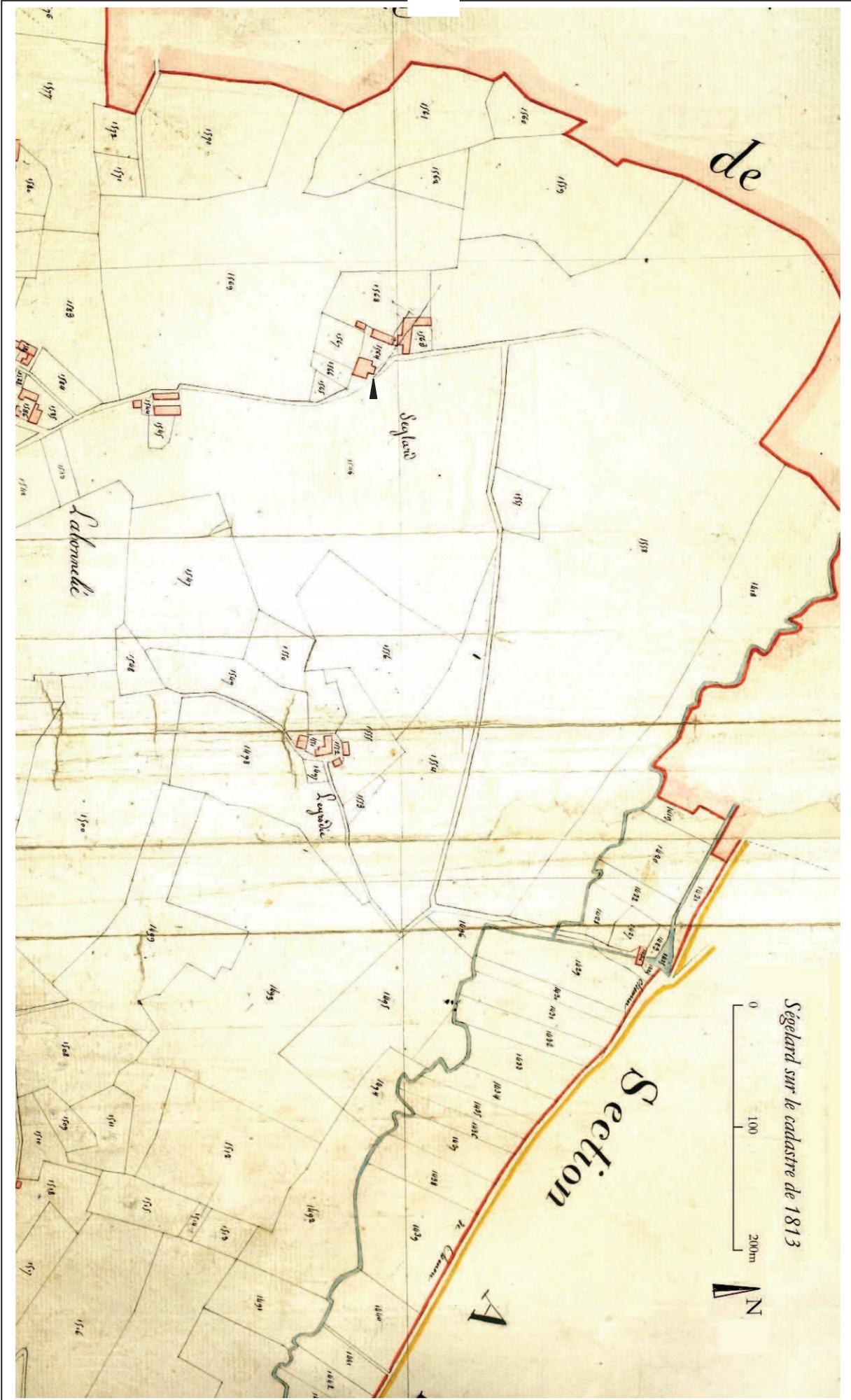
- la maison forte, parcelle 1564

- les bâtiments qui existaient en 1813

- les grandes parcelles autour de la maison forte ; avant la révolution, elles constituaient la réserve seigneuriale.

- les villages des anciens tenanciers (la Beylie, La Bonnèlie, Leyrodie), entourés de champs beaucoup plus petits. Leurs propriétaires devaient au seigneur de Ségelard, « propriétaire éminent », des redevances en argent et en nature, en contrepartie de la protection qu'il leur accordait en cas de danger.

³ C'est le nom qui désigne les parcelles exploitées directement par le seigneur. On peut encore retrouver leur tracé sur le cadastre, et c'est le cas à Ségelard.



Segeland sur le cadastre de 1813



Section A

Famille de La Roche : Les premiers possesseurs connus de Ségelard sont des nobles qui appartiennent à la famille de La Roche. En 1383, noble Isabelle de La Roche de Ségelard, femme de Pierre de La Rivière, rend hommage pour ce qu'elle a dans la justice de Montignac⁴. La Rivière est un village tout proche de Ségelard, qui faisait alors partie de la paroisse de Bars. En 1396, nous trouvons deux personnes qui portent le nom de terre⁵ de Ségelard : Isabelle rend encore hommage pour *l'hôtel de Scéalars* (sic) et Bertrand de la Roche de Ségelars « *pour des biens dans la justice de Montignac* ». Le nom disparaît au XV^{ème} siècle, faute d'héritier mâle : Jeanne de La Roche, demoiselle de Ségelard, épouse en 1465 Jean de Varennes, sieur de Rouffillac à Carlux.

Famille de Varennes : Olivier de Varennes et Jeanne de La Roche ont deux enfants, Jeanne qui épouse Pierre de Vars et Olivier seigneur de Rouffillac et Ségelard, attesté en 1493 et, semble-t-il, mort sans enfant.

Familles de Cosnac et du Breuilh :

Notre documentation a une lacune entre 1493 et 1520. Pendant cette période,



une famille du Bas-Limousin, les Cosnac⁶, a dû acheter Ségelard et Rouffillac. Leur fille et héritière, Marguerite de Cosnac (1) épouse à Auriac en 1520 Antoine du Breuilh (1), qui est par la suite appelé sieur de Ségelard et de Rouffillac. Le couple n'a qu'une fille, Catherine du Breuilh, qui épouse son cousin François de Cosnac et lui transmet l'héritage. Puis l'histoire semble se répéter : Catherine et François n'ont qu'une fille appelée aussi Marguerite de Cosnac. En 1553, à 11 ans, on la marie à son cousin, Antoine du Breuilh.

Blason des Cosnac

⁴ AD Pyrénées Atlantiques, E 611

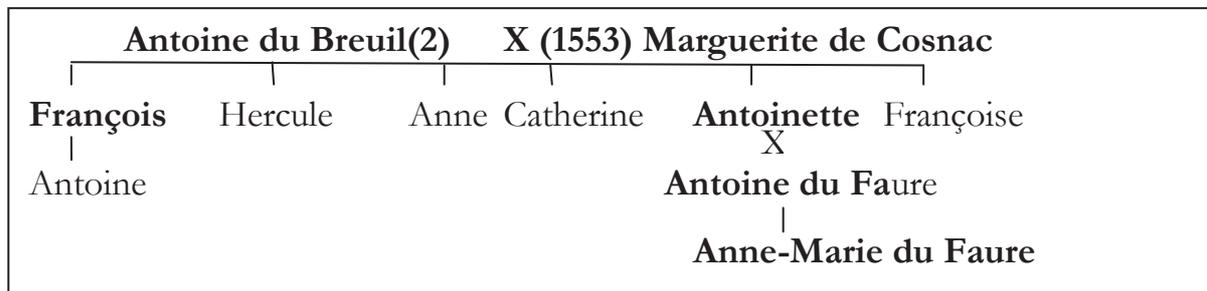
⁵ Nom d'un fief, ajouté au nom de famille, et qui parfois le remplace. Il permet en particulier de distinguer les diverses branches d'une même famille.

⁶ Blason : d'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules

Marguerite de Cosnac (1)	X (1520)	Antoine du Breuilh (1)
Catherine du Breuilh	X (1541)	François de Cosnac
Marguerite de Cosnac (2)	X (1553) née en 1542	Antoine du Breuilh (2)

On peut voir dans cet exemple ce qu'était le destin des filles héritières sous l'Ancien Régime. Les fiefs et les terres étaient dévolus à l'aîné des garçons, souvent dès le contrat de mariage des futurs parents. La dot des filles était d'ordinaire fixée en monnaie ou en rentes, elles n'accédaient à la transmission des terres que s'il n'y avait pas d'héritiers mâles. Celles qui n'avaient pas de frère, et qui donc pouvaient transmettre les fiefs, étaient très recherchées, et faisaient souvent l'objet d'enlèvements ou de mariages précoces arrangés par les parents : la famille essayait de garder les terres dans la lignée, et on les mariait très tôt - dans cet exemple, Marguerite a 11 ans - si possible dans la parentèle.

Marguerite et Antoine du Breuilh (2), ont eu au moins six enfants. Cette famille de la Renaissance choisit les prénoms de ses enfants surtout parmi ceux des rois et des reines de France ou ceux de l'antiquité latine.



Ségelard est légué par le testament de sa mère au fils aîné, François du Breuilh de Cosnac. Mais lorsqu'il meurt en 1625, la succession est contestée par le tuteur des autres enfants, parce que le testament de Marguerite avait avantage l'aîné au-delà des règles légales de la succession : les cadets n'avaient pas reçu toute leur « légitime ». Antoine, fils de François, doit céder Ségelard à sa tante Antoinette, qui a épousé Antoine du Faure : la maison forte devient la propriété de sa fille Anne-Marie du Faure, qui en 1662 épouse un puissant voisin, le seigneur de La Faye et d'Auriac, François de Foucaud.

La famille de Foucaud⁷: Anne-Marie du Faure a 18 ans lors de son mariage avec François de Foucaud. Celui-ci est issu de la grande famille des Foucaud de



Blason de la famille de Foucaud

Lardimalie, près de Saint-Pierre de Chignac. Il est veuf de Catherine Arnal de La Faye, dont il a eu six enfants. Sa première femme était déjà une fille héritière, elle lui a apporté en dot le château de La Faye et la seigneurie d'Auriac. Par son second mariage avec Anne-Marie du Faure, il dispose donc de deux des principaux châteaux de la paroisse. Le fils aîné d'Anne-Marie naît à La Faye, le château seigneurial, mais la famille a ensuite élu domicile à Ségelard : les cinq autres enfants y voient le jour.

Henri, fils aîné du premier lit et héritier de sa mère, reproche à son père de dépenser pour Ségelard l'argent qui provient de La Faye. Ces différends ne sont pas apaisés en 1686 à la mort de François de Foucaud. On voit dans son testament que celui-ci ne possède rien en propre : il ne lègue à ses enfants que les droits qu'il peut avoir sur l'héritage de Lardimalie, la moitié à Henri, l'aîné du premier lit et l'autre à Antoine, l'aîné du second mariage.

Devenue veuve, Anne-Marie du Faure garde le titre de dame de La Faye et de Ségelard, Elle marie son fils aîné Antoine en 1710 dans la maison de Lardimalie ; Antoine de Foucaud épouse en effet Anne de Foucaud, demoiselle de Lardimalie, le 25 octobre 1710. Cadette et orpheline, elle apporte une dot de 8 000 livres ; c'est beaucoup, les frères et sœurs d'Antoine ne reçoivent chacun en héritage que 1000 à 1400 livres. Mais le versement de la dot s'échelonne sur plusieurs années, comme il est fréquent en cette époque où le numéraire est rare ; les sieurs de Ségelard s'endettent auprès de leurs voisins, les La Bonnèlie ; ces roturiers en profitent pour s'affranchir des redevances seigneuriales dues aux seigneurs de Ségelard. On voit même Jean de la Bonnèlie épouser Isabelle de Foucaud, la sœur cadette d'Antoine : la famille tente de s'assimiler à la noblesse. Mais ce n'est pas acquis quand Antoine de Foucaud meurt en 1746, à 80 ans. Il est inhumé dans l'église d'Auriac.

⁷ Blason : de gueules au lion d'or.



Cette porte, qui donne accès à l'escalier à vis de la tourelle, était à l'origine la seule ouverture au rez-de-chaussée du bâtiment. L'ouverture est ancienne, mais elle a été remaniée au XVII^{ème} siècle par un placage dans le style de cette époque. Cet embellissement est peut-être une des raisons des querelles entre François et Henri de Foucaud.

La famille De Jehan ⁸:



Antoine a une fille unique, qui se nomme Anne de Foucaud, comme sa mère. En 1737, à 22 ans, elle a épousé à Auriac Bernard Dejhean (ou DeJehan, ou Dejean ou Desgens), écuyer, seigneur de Borie-Porte et de Montignat à Trélissac. Il fait partie des « nobles bourgeois de Périgueux », ce groupe qui fournit les administrateurs et les juges à la cité, et ne relève que du Roi. Instruit, plus ouvert au progrès que la noblesse rurale, il gère bien Ségelard, qui connaît enfin une période de prospérité : instruit, rigoureux et

adroit dans la gestion, il reprend aux La Bonnèlie les rentes seigneuriales dont ils s'étaient émancipés. Il augmente le domaine propre, en faisant jouer le « retrait seigneurial » lorsqu'il en a l'occasion⁹. Il achète des terres aux alentours, en particulier le moulin de Ségelard, avec les prés et chènevières attenants : en 1746 le marquis d'Hautefort le lui vend pour 6 000 livres.

Il fait bien valoir ses terres : on a conservé de lui de nombreux contrats de « plant de vigne » : il donne une terre à bail pour 29 ans à un paysan, avec obligation d'y planter de la vigne. Pendant les trois premières années, le tenancier ne paie rien et a le droit de cultiver entre les rangées pour son compte. Par la suite, les fruits sont partagés par moitié, et à la fin du bail, le propriétaire reçoit sa vigne en plein rapport. Ce type de contrat, très répandu à Auriac aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, semble la meilleure façon de mettre sa terre en valeur à cette époque.

Bernard Dejhean s'intéresse aussi à la vie de la paroisse¹⁰. On le voit en 1713 apaiser une émeute de femmes contre le curé du Cheylard. Il est élu syndic fabricien par l'assemblée du village de 1758 à 1768 : il gère les fonds légués à l'église, surtout par testament ; il est chargé des travaux de maintenance du bâtiment, et de gérer la « caisse des pauvres », qui joue le rôle de caisse de secours pour les indigents et d'une banque de prêt pour les paysans aisés.

⁸ Le blason se lit : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux fleurs de lys de même et en pointe de trois besants d'or

⁹ Quand un tenancier mettait en vente une terre de sa seigneurie, le seigneur avait un droit de préemption.

¹⁰ Voir Jeanne Favalièr, *Auriac du Périgord, histoire et chronique*, 2000

Il meurt à Ségelard le 20 novembre 1768 à l'âge de 51 ans. Sa veuve se retire à Borie-Porte, dans sa belle famille. Par la suite, pour pouvoir payer la dot de ses filles, Anne de Foucaud est amenée en 1782 à vendre son château natal, Ségelard, avec toute la propriété et les rentes seigneuriales, pour 39 000 livres. L'acquéreur est un riche roturier, Léonard Faure, sieur de Gravard. Il n'y vit pas, il le donne à sa fille et à son gendre, Jean-Guillaume Lathoumétique, médecin à Thenon. En cette fin du XVIII^{ème} siècle, Ségelard, comme beaucoup de terres seigneuriales, est passé des mains de la noblesse dans celles de la bourgeoisie.

3- Ségelard de 1782 à nos jours

Jean-Guillaume Lathoumétique est né à Thenon dans une famille de paysans aisés. À la fin du XVIII^{ème} siècle ils vivent en rentiers du revenu de leurs terres. De ce fait, son père Antoine est dit bourgeois ; il a des connaissances juridiques, il est procureur d'office de la juridiction de Thenon. Sa mère Marie Chabannes est dite Demoiselle : c'est un titre de courtoisie que l'on donne aux bourgeoises. Jean-Guillaume lui-même, né en 1754, a fait des études : il a été reçu docteur en médecine dans la prestigieuse université de Montpellier. En 1777 il a épousé Anne Faure de Gravard et son beau-père en 1782 acquiert Ségelard pour le jeune ménage. Jean-Guillaume est dès lors un riche propriétaire terrien, ce qui lui vaut une considération qu'il apprécie. Il continue à exercer la médecine. Il fréquente des nobles, en particulier le vicomte d'Abzac à Limeyrat. Il est membre d'une loge maçonnique de Périgueux, où il a connaissance des idées nouvelles qui préparent la Révolution de 1789. Il y noue des relations utiles, en particulier avec Roux-Fazillac, futur représentant en mission en Dordogne et Élie Lacoste, futur conventionnel élu à Montignac. C'est un homme riche, un notable, heureux de l'être devenu ; il tient à sa propriété qu'il gère assez mal, et il est ouvert aux idées nouvelles dans la mesure où elles n'ébranlent pas sa situation.

En 1789, Jean-Guillaume Lathoumétique participe à Auriac à la réunion où est rédigé le cahier de doléances. Il a sans doute participé à son élaboration. Il est désigné avec Pierre Labrousse du Chapial pour porter ce cahier de doléances de la paroisse à l'assemblée du Tiers-Etat à Sarlat. Fin juillet, au moment de la

Grande Peur, la municipalité de Thenon, où il est né et où vit sa famille, lui demande d'élaborer un règlement pour « un corps de milice bourgeoise pour notre sûreté et celle de nos femmes et de nos enfants »¹¹. Lathoumétie est un modéré ; il souhaite certains changements, mais dans l'ordre et le calme. En septembre 1789, quand les paysans refusent de payer les rentes seigneuriales, il s'indigne : ce sont, dit-il, des propriétés comme les autres.

En janvier 1790 ont lieu les premières élections municipales au suffrage censitaire ; Lathoumétie est élu maire d'Auriac, et son élection est aussitôt contestée par deux révolutionnaires plus radicaux que lui, Jean Lalande et Pierre Labrousse : ils suspectent une fraude, parce que le curé Vézine de Larue, un ami de Lathoumétie, remplissait « *dans le secret de sa sacristie* » les bulletins de ceux qui ne savaient pas écrire. On l'attaque ensuite sur l'établissement du rôle des impôts, puis à propos de la mise en vente des biens du clergé. En 1791, sur dénonciation de Jean Lalande, Lathoumétie est même convoqué devant le Directoire du District de Montignac et le soir sur la route de son retour Jean Lalande l'attaque à coups de bâton. Sur le plan national, à cette date, les modérés perdent provisoirement la partie, et à Auriac de nouvelles élections municipales en 1792 donnent la mairie à Pierre Labrousse. Lathoumétie doit à l'intervention de Roux-Fazillac, représentant en mission, de ne pas avoir d'ennuis trop graves. Mais il préfère quitter Auriac et il s'installe dans la maison de son beau-père, dans la vallée de la Dordogne.

En 1814 son fils **Louis Lathoumétie**, médecin comme son père, et qui réside à Ségelard, est nommé maire par arrêté préfectoral au début de la Première Restauration. Il est maintenu par Napoléon pendant les Cent Jours et reste à ce poste jusqu'en 1830. Après la Révolution de Juillet il démissionne au profit de son gendre. Pendant sa longue magistrature, il se contente de gérer les affaires courantes de la commune. A titre privé, il n'est pas non plus très actif, il se ruine, s'endette et vend pièce à pièce une grande partie de la propriété. Il a une fille unique, Estelle, qu'il marie le 16 février 1830 à Jean-Baptiste Berbesson : dans le contrat de mariage il reconnaît avoir 10 000 francs de dettes. Le père et le frère du marié, tous deux notaires, ont rédigé à leur profit le texte du contrat, et Ségelard se trouve grevé d'hypothèque au profit des Berbesson.

L'année suivante, un violent incendie ravage la partie Est du bâtiment, qui devient inhabitable. Le 12 décembre 1831, Louis et sa femme font donation de

8-ADD 13 L 17, lettre au vicomte d'Abzac

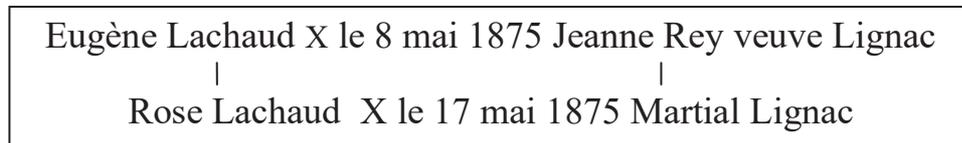
tous leurs biens à leur fille, qui leur verse une modeste rente. Le jeune ménage s'installe à Montignac, et les Lathoumétique - le père, Louis, la mère et la grand-mère née Faure de Gravard- vivent à côté du « château » dans ce qu'ils appellent « la maison », probablement l'ancienne maison du régisseur ou d'un métayer. Il semble qu'ils ont envisagé de restaurer la maison forte ruinée par l'incendie, car une charpente de belle facture a été construite ; mais les travaux se sont arrêtés là.



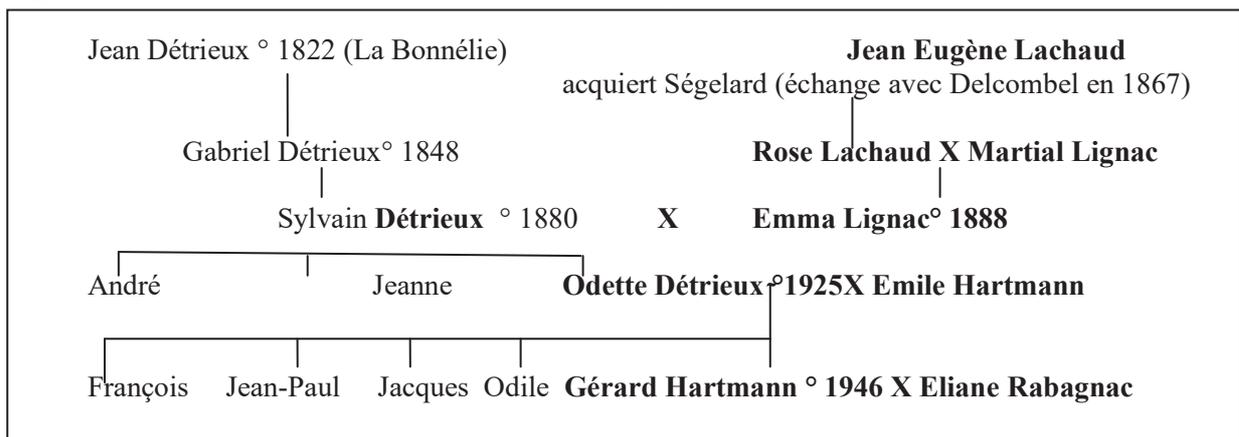
La charpente du XIX^{ème} siècle, vue vers le nord

Cependant Jérôme, le frère de Jean-Baptiste Berbesson, gère mal son étude de notaire à Montignac. Ségelard est entraîné dans la liquidation judiciaire de son affaire : le 2 juillet 1849 la propriété est mise en vente au tribunal civil de Sarlat. Elle est achetée par des hommes d'affaires de Brive qui la revendent par lots à des agriculteurs. La maison forte est saccagée : les propriétaires percent des ouvertures intempestives, qui fragilisent l'antique bâtiment. Ce n'est plus, jusqu'à aujourd'hui, qu'une dépendance agricole, abritant la cave, les récoltes et le débarras.

Dans un premier temps, en 1849, les bâtiments et les grandes parcelles qui entourent le château ont été achetés par les Delcombel, une famille aisée d'un village proche, le Vignal ; les Détrieux, métayers à La Bonnèlie, ont aussi acheté des terres. La propriété fait ensuite l'objet de transactions variées. Le 23 avril 1867, Eugène Lachaud d'Ajat fait un échange avec Delcombel : parce qu'il veut faire du vin, il troque sa ferme du Marchandoux contre Ségelard, moyennant un supplément de 5000 francs. Il s'installe dans la maison avec sa mère Jeanne Bouret. C'est un paysan, veuf et aisé puisqu'il peut mettre sa fille Rose en pension à Montignac. En 1875, il y a un double mariage : le 8 mai, Eugène Lachaud épouse à La Brauge, commune de La Bachellerie, Jeanne Rey, elle-même veuve de Martial Lignac depuis 1852; et le 17 mai, à Ségelard, Rose Lachaud, qui à maintenant 16 ans, se marie avec autre Martial Lignac, fils de Jeanne Rey, et propriétaire à La Brauge. Les deux ménages vivent à Ségelard.



Le phylloxéra arrive à Auriac, l'exploitation décline. les trois fils de Rose et Martial ont quitté Auriac et veulent vendre de cette propriété. Mais la fille, Marie dite Emma, a épousé son voisin, Sylvain Détrieux, gendarme, puis garde républicain. Le ménage a quelques rentrées d'argent, tous deux sont attachés à Ségelard, et le conservent en rachetant leurs parts aux frères d'Emma.



Emma et Sylvain ont eu trois enfants, deux filles, Jeanne, et Odette, et un fils, André, inspecteur des postes, qui s'est intéressé après sa retraite à l'histoire de Ségelard ; il a fait des recherches dans diverses archives, et a laissé des notes abondantes qui ont été très utiles pour reconstituer l'histoire du château.

Odette, à la fin de la guerre de 1939-1945, épouse Émile Hartmann, un jeune alsacien réfugié en Périgord. Ils reprennent l'exploitation de Ségelard, la développent, s'impliquent dans la vie du village et la modernisation de l'agriculture.

Ils ont cinq enfants, dont l'aîné, Gérard, est l'actuel propriétaire de Ségelard. Très jeune il a été sensible à la qualité de ce patrimoine et dès qu'il en a eu la possibilité il a effectué des travaux pour sauver la maison forte ; il est probable que sans son intervention le bâtiment serait en ruine. La couverture était en mauvais état ; il pleuvait à l'intérieur, et les bois de la charpente se dégradaient. Il a beaucoup contribué à dégager l'édifice des constructions parasites qui le défiguraient¹². Grâce à ses interventions, le bâtiment est actuellement hors d'eau, mais les maçonneries continuent à se dégrader ; de nouveaux travaux de sauvegarde s'imposent, qui dépassent ses moyens.

4-L'architecture de Ségelard

Ségelard est une maison forte caractéristique

Ségelard n'est pas un château, mais un exemple exceptionnellement bien conservé de maison forte, à la fois exploitation agricole et résidence de la petite noblesse rurale sous l'Ancien Régime. Ces maisons fortes semblent avoir été particulièrement nombreuses en Périgord, où l'insécurité a régné du XIII^{ème} siècle à la fin de la Fronde en 1653. La plupart ont été répertoriées dans le livre de Bélingard, *Maisons fortes en Périgord*, qui en propose une typologie. Il cite Ségelard comme l'une des plus intéressantes : inhabitée depuis le premier tiers du XIX^{ème} siècle, elle n'a pas subi les aménagements qui défigurent la plupart de ces édifices ; d'où l'intérêt qu'il y a à la sauver de la ruine qui la menace.

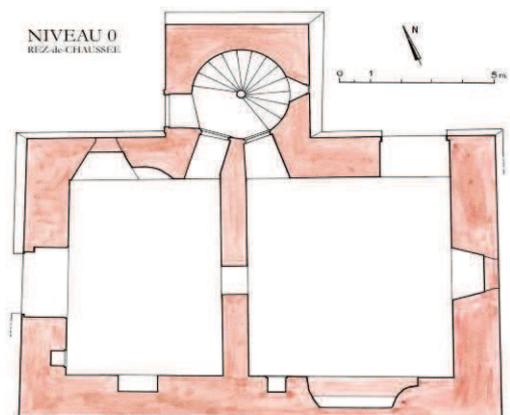
La plupart de ces maisons fortes ont été bâties durant la guerre de Cent Ans, mais certaines sont plus récentes : on en a construit en Périgord jusqu'au XVI^{ème} siècle. Elles sont nées dans une période de grande insécurité mais aussi d'armement rudimentaire ; ce ne sont pas des châteaux forts, elles ne possèdent ni tours, ni remparts, ni fossés. A Ségelard, les seuls moyens de défense sont la position escarpée, l'épaisseur des murs (1,50 m) renforcés à la base par un empattement et une seule porte d'entrée dans la tourelle. Des hourds ont pu exister en haut des murs.

¹² Voir les photos pages 30

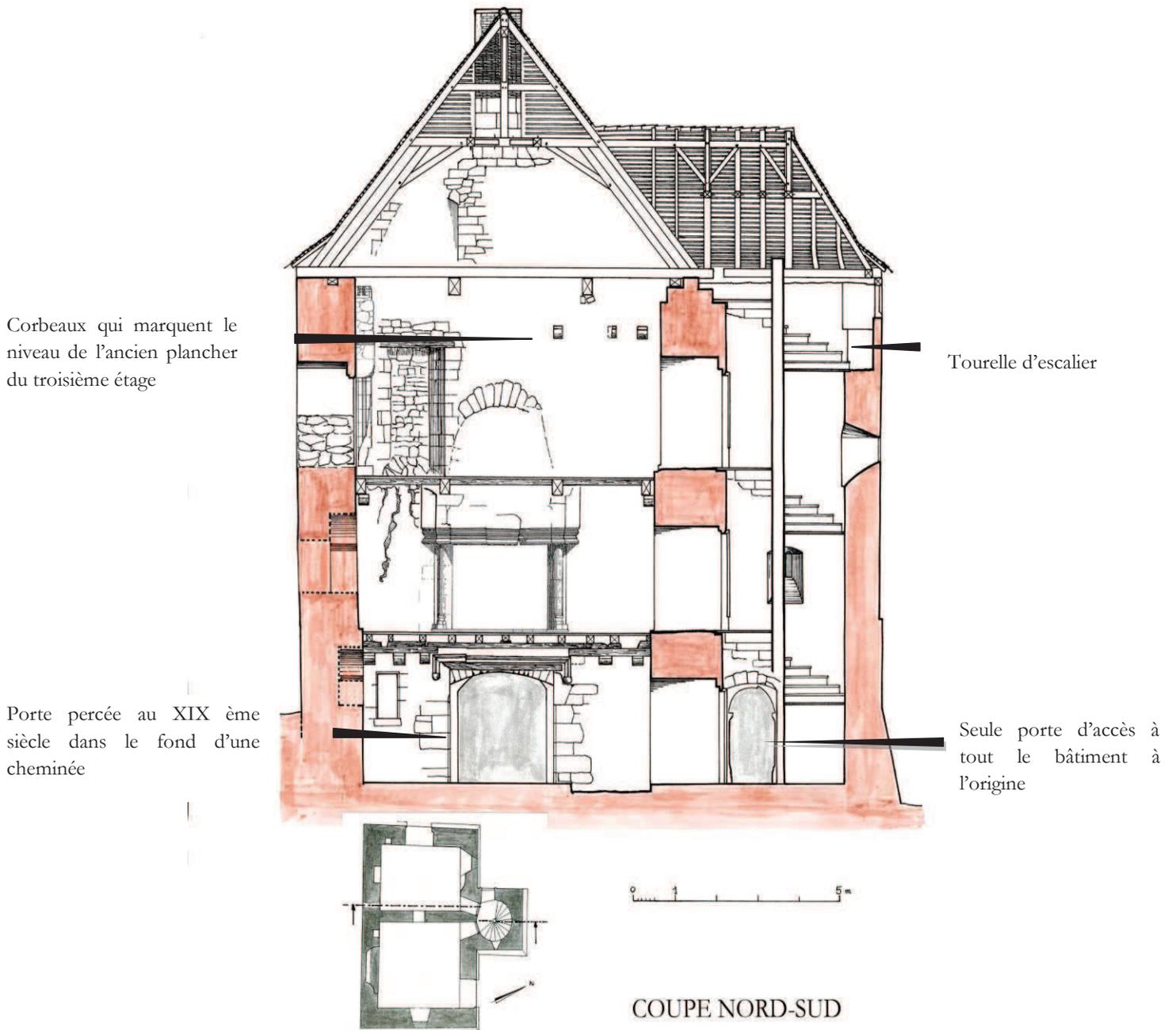
Elle n'aurait pas pu résister à une attaque de l'artillerie royale, mais les murs épais offraient une protection suffisante pour tenir plusieurs jours face à des bandes armées d'arcs, de flèches, d'épées, de lances ou d'armes à feu rudimentaires, le temps de recevoir du secours de la seule vraie forteresse de la région - ici le château de Montignac, à laquelle elle était reliée par le réseau des tours de guet. Il existe encore plusieurs de ces maisons fortes aux environs d'Auriac, citons l'aile Ouest du Basty, les parties les plus anciennes de La Faye, Le Vignal, Las Vergnas, Le Chambon, Féletz, Le Cheylard etc.

C'étaient les « repaires¹³ » de la petite noblesse, vassaux du comte ou du châtelain local, écuyers ou chevaliers qui vivaient du revenu de leur domaine propre et des rentes que leur versaient les paysans de leur petit ressort féodal, à qui ils offraient la protection de leurs murailles en cas de danger. Ces exploitations agricoles assurent la survie de la famille de ces petits seigneurs. Leurs maisons sont aussi prestigieuses que le permettait leur fortune et conçues pour avoir une apparence noble : les murs de pierre, l'élévation de plusieurs étages, la tourelle d'escalier, parfois un crénelage. En ce temps où les maisons paysannes étaient des chaumières fragiles, c'étaient des bâtiments aux murs épais soigneusement construits. Beaucoup ont survécu.

La disposition intérieure La maison forte de Ségelard est d'un type fréquent en Périgord : un corps d'habitation rectangulaire, avec un épais mur de refend et une tourelle d'escalier accolée à peu près au milieu du mur Nord ; les dimensions des pièces ont été déterminées par la longueur des poutres utilisables. Celles-ci s'appuient sur les murs extérieurs et le mur de refend. La porte de la tourelle d'escalier était à l'origine le seul accès au bâtiment. Les ouvertures que l'on voit sur ce plan au rez-de-chaussée datent du XIX^{ème} siècle. A chaque étage, l'escalier coïncide avec chacune des deux pièces par des passages ménagés en biais dans l'épaisseur des murs. Chaque pièce a ainsi son entrée indépendante et pouvait former un « appartement ». On retrouve la même disposition par exemple au château de l'Herm.



¹³ Employé en Périgord pour manoir, domaine. Domicile d'un petit seigneur.



On voit sur cette coupe la tourelle d'escalier, les passages vers les pièces de l'Ouest, une cheminée au premier étage.

Dans les combles, sous la charpente reconstruite après l'incendie de 1831, subsistent les éléments d'un troisième étage supprimé après cet incendie.

Détails de l'architecture intérieure

Ségelard était une demeure confortable pour son époque :

Chaque pièce possédait au moins un placard ménagé dans l'épaisseur du mur. Celui-ci a deux niches latérales qui le rendaient plus logeable.



*Placard du rez-de-chaussée,
pièce de l'Ouest*

Chaque pièce possédait aussi sa cheminée, sauf peut être la salle de l'Est au rez de chaussée. Mais les cheminées de la partie Est ont toutes été détruites par l'incendie de 1831. Une porte charretière a été percée dans le fond de la grande cheminée du rez-de-chaussée Ouest. Il a fallu récemment déposer celle de la chambre Ouest au second étage, qui menaçait de s'écrouler. Et au troisième niveau, supprimé après l'incendie, il reste sous les combles quelques éléments de deux cheminées. Les piédroits et linteaux étaient décorés de moulures caractéristiques des XIV et XV^{ème} siècles.

On peut voir sur les photos de la page 32 la seule cheminée encore complète, au premier étage coté Ouest. Elle était en mauvais état : des claveaux du manteau étaient affaissés. Le mur à gauche était traversé par une fissure. Des pierres étaient tombées de l'étage du dessus, certaines se sont retrouvées au rez-de-chaussée, d'autres avaient été rassemblées dans le foyer.

Les passages qui relient la tourelle au corps de logis sont des éléments intéressants de l'architecture intérieure, courants dans les maisons fortes de ce type. On

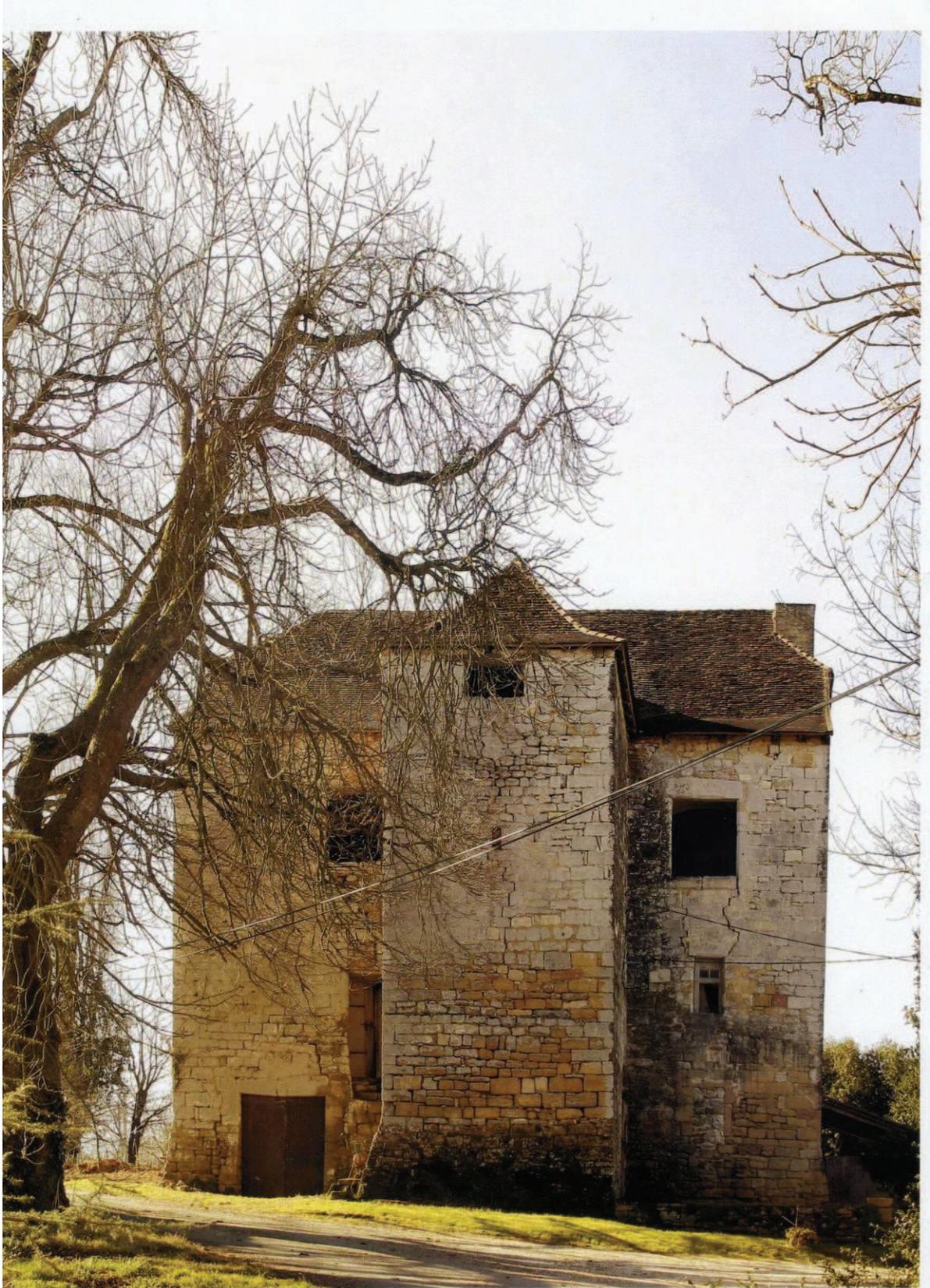
voit ci-dessous le passage voûté du premier étage, pièce de l'Ouest. La photo est prise de la chambre, en direction du passage long de 1,5 m, qui traverse le mur nord vers la tourelle d'escalier. Chaque pièce communiquait ainsi avec l'escalier, et formait donc un appartement indépendant.

L'escalier primitif était un escalier à vis en pierres de taille, mais il a été remplacé par un escalier de bois, probablement après l'incendie de 1831. La construction des parois et de la voûte en arc surbaissé est en pierres de taille soigneusement appareillées



L'aspect extérieur avant les travaux

La façade Nord



Parmi les maisons fortes du Périgord, Ségelard était particulièrement imposante, sans doute à cause de sa position stratégique près des territoires anglais ; elle comportait à l'origine trois étages au-dessus du rez-de-chaussée, ce qui est rare et même exceptionnel : la plupart des maisons fortes n'avaient qu'un ou deux étages. Mais ce dernier étage, a été supprimé après l'incendie qui a dévasté la partie Est du bâtiment vers 1831. Il en subsiste des éléments dans les combles, sous la charpente reconstruite après l'incendie : deux baies dans les murs Est et Ouest qui ont conservé en partie leur hauteur d'origine, et les bases de deux cheminées. Ce troisième étage comportait deux pièces d'habitation semblables à celles des étages inférieurs

A peu près au milieu de la façade Nord se trouve la tourelle de l'escalier à vis. La seule porte d'entrée d'origine se trouve à l'Ouest de la tourelle (photos pages 1 et 11. Ce point faible était défendu par une étroite fenêtre dans le mur nord du logis, aujourd'hui murée. Il n'y avait pas d'autre ouverture au rez-de-chaussée.

Les fenêtres du premier étage semblent dater de l'origine du bâtiment. Celle de l'Ouest (à droite sur la photo) n'a semble-t-il pas été modifiée, elle était étroite, avec une traverse en pierres de taille. Celle de l'Est a été transformée au XIX^{ème} siècle pour ouvrir une porte au premier étage, il n'en reste que la partie supérieure. Par contre, les deux baies du second étage ont probablement été agrandies et embellies à la fin du XV^{ème} siècle ou au XVI^{ème} siècle. Celle de l'Est est ornée de colonnettes et elle était, comme à l'Ouest, à traverse et meneau. Elle éclairait la pièce qui possédait également la plus importante cheminée.

La porte de la partie Est, à gauche sur la photo, a été percée au XIX^{ème} siècle pour permettre d'accéder directement à l'intérieur, ce qui a provoqué d'importantes fissures dans le mur.

La façade Est



La zone de faiblesse du mur, constituée par trois baies superposées maintenant murées, présente du haut en bas une importante fissure.

La façade Sud



La façade Sud de Ségelard, celle qui avait le moins de défenses naturelles, présentait autrefois un mur aveugle, sans aucune ouverture au rez-de-chaussée ni dans les deux étages conservés. Toutes les ouvertures que La façade Sud que l'on voit aujourd'hui ont été ouvertes dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, quand l'édifice est devenu une dépendance agricole.

La petite baie à gauche a été percée dans le fond d'un placard de la pièce de l'Ouest au premier étage. La porte à droite est ouverte au fond de l'ancienne cheminée de la pièce de l'Est.

Au deuxième étage, l'ouverture actuelle correspond à d'anciennes latrines.

La base du rez-de-chaussée est ensevelie sous 1,5 mètre de remblai.

On voit dans ce mur, à gauche, deux fissures verticales.

5 Le début de la sauvegarde de Ségelard 2010-2013

Depuis longtemps, les désordres dans la maçonnerie présentaient un danger.

En décembre 2010, par un prêt à usage, le propriétaire, Gérard Hartmann, confie la maison forte à l'Association des Amis d'Auriac-du-Périgord qui devient maître d'ouvrage pour les travaux de sauvegarde. Nous avons commencé par établir un dossier de présentation du bâtiment, ce qui nous a permis de recevoir l'aide de la Fondation du Patrimoine, du Conseil Général de la Dordogne, du Crédit Agricole Charente-Périgord, et de nombreux particuliers soucieux de préserver le patrimoine d'Auriac-du-Périgord. La maîtrise d'œuvre des travaux est assurée par Luc Joudinaud, architecte du Patrimoine.

Dès la fin de 2012, les deux premières tranches de travaux sont achevées :

La première a concerné la charpente, qui exerçait des poussées horizontales en haut des murs du fait de l'état dégradé de nombreux entrants et d'un contreventement insuffisant, avec pour conséquence l'aggravation de la dislocation des maçonneries.

Les entrants et autres éléments défectueux ont été restaurés et un contreventement par croix de Saint André a été mis en place pour bloquer la charpente dans sa position actuelle.

La seconde tranche a porté sur la maçonnerie du mur Ouest où des chûtes de pierres se produisaient. Deux baies murées ont été restaurées, les zones fissurées remaillées et le parement restauré et jointoyé.

Ces travaux ont été effectués sous la maîtrise d'œuvre de Luc Joudinaud par les entreprises « Parmentier Charpente Bois » d'Excideuil et « Les Compagnons Réunis » de La Bachellerie pour la maçonnerie.

Il nous reste à sauver les trois autres côtés.

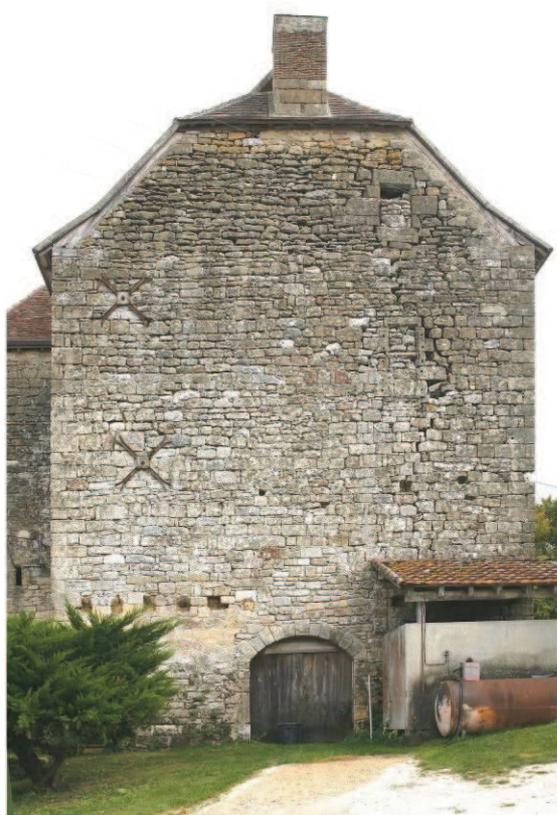
L'évolution de la façade Ouest



Avant 1950 : noter la construction du XIX^{ème} siècle devant la tourelle



Après 1950 : la construction du XIX^{ème} siècle a été supprimée, mais des hangars sont construits au long de la façade



La façade Ouest en 2010 :

A droite, un appentis qui abrite une cuve.

Les deux baies superposées au second et troisième étages créent une zone de fragilité : d'où les fissures que l'on aperçoit dans la maçonnerie. Une grosse fissure traverse la façade de haut en bas, les deux fenêtres superposées ont été comblées sommairement. Des pierres sont déjà tombées du troisième étage, à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment qui est devenu dangereux.



La façade Ouest en 2012

Les travaux s'achèvent.

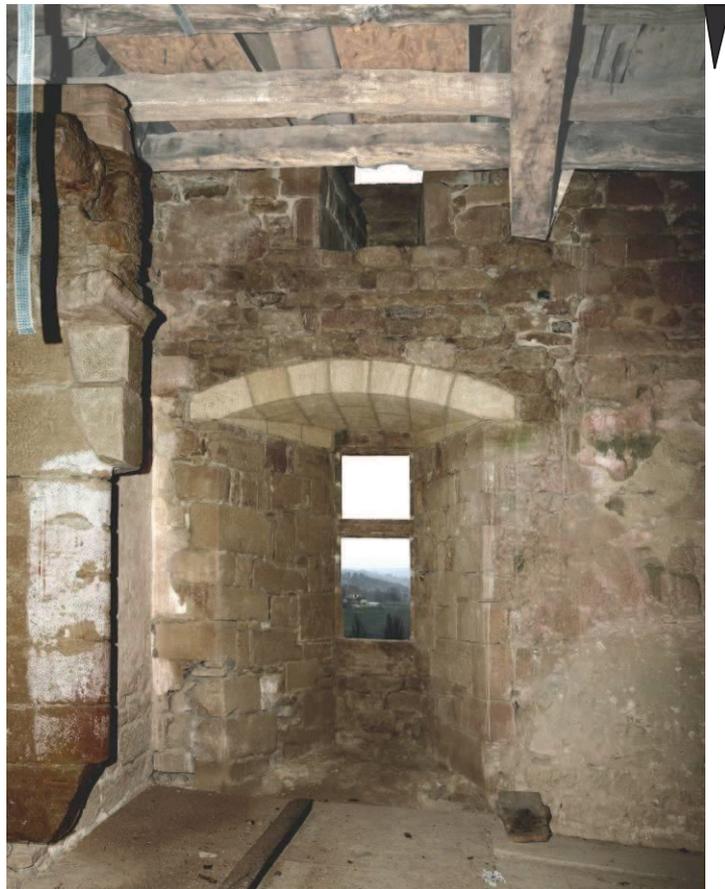
Les constructions parasites ont été supprimées. La porte, moderne, mais utile pour l'exploitation, a été conservée. Les baies ont été dégagées, la traverse rétablie là où elle existait, les fissures sont colmatées, la maçonnerie a été restaurée et les joints entre les pierres refaits. Le bâtiment a été consolidé et il a repris belle allure.

La fenêtre du second étage Ouest vue de l'intérieur

Avant les travaux



Après les travaux



La voûte et l'embrasure de cette baie du second étage avait été remplacée par un linteau de bois qui s'affaissait. Des pierres tombées du troisième niveau ont traversé et les planchers.

Avant intervention, dans cette zone aux 2^{ème} et 3^{ème} étages, la maçonnerie a été étayée pour assurer la sécurité des travaux. Les parties disloquées ont été déposées : les maçonneries qui obstruaient les baies, le linteau de bois, et la maçonnerie affaissée au-dessus, en partie le parement des embrasures .

La voûte de l'embrasure de cette baie et de celle du troisième étage ont été restituées sur le modèle des autres baies du bâtiment et l'ensemble a été remonté au mortier de chaux en utilisant au maximum le matériel déposé.



La cheminée du mur Ouest premier étage avant et après travaux

Conclusion

Avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, du Conseil Général de la Dordogne, du Crédit Agricole Charente Périgord, et de quelques mécènes privés, en deux ans, les Amis d'Auriac-du-Périgord ont pu parer au plus pressé : stabiliser la charpente et restaurer la façade Ouest du bâtiment d'où tombaient des pierres depuis le troisième étage

Mais il reste encore beaucoup à faire pour sauver Ségelard. Nous sommes bien décidés à poursuivre cette œuvre, mais nous sommes peu nombreux et nous avons besoin de soutien.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette première étape, et nous faisons appel à toutes les aides pour préserver de la ruine ce bâtiment, témoignage du passé de la châellenie de Montignac et de la guerre de Cent Ans en Périgord.

Table des matières

Pages		
2		Introduction
2	I	Site et situation
6	II	Les Seigneurs de Ségelard
13	III	Histoire de Ségelard de 1789 à nos jours
17	IV	Architecture de Ségelard
21	V	Les débuts de la sauvegarde de Ségelard
31		Conclusion

Table des illustrations

1	Ségelard vu du Nord Ouest
3	Ségelard vu du Nord est
3	La position de Ségelard (carte)
5	Les avant-postes de défense à l'Ouest de Montignac
7	Ségelard sur le plan cadastral de 1813 -
11	La porte de la tourelle
15	La charpente du XIX ^{ème} siècle
18	Plan de Ségelard (dessin)
19	Coupe de Ségelard (dessin)
20	Le placard du rez-de-chaussée
21	Passage du premier étage Ouest
22	La façade Nord
24	La façade Est
25	La façade Sud
27	Photos anciennes de la façade Ouest
28	La façade Ouest avant et après travaux
29	la fenêtre du second étage Ouest, avant et après travaux
30	La cheminée du premier étage